



COMMUNIQUE DE PRESSE du 25 septembre 2013

## **Avortement & contraception : le Haut Conseil appelle la France à une affirmation forte et à tous les échelons des droits des femmes à disposer de leur corps**

A la veille de la journée mondiale de la contraception et de la Journée internationale pour la dépénalisation de l'avortement, le Haut Conseil appelle la France et les autorités européennes à une vigilance accrue et à l'affirmation du caractère inaliénable des droits sexuels et reproductifs de chaque femme.

En Europe, les menaces sont grandissantes. La Pologne examinera d'ailleurs demain un projet de loi interdisant complètement l'avortement. Et la liste des remises en question n'a cessé de s'allonger ces derniers mois : Espagne, Italie, Lituanie, Macédoine, Hongrie. Et à Malte et en Irlande, l'avortement est toujours illégal.

Ces exemples européens illustrent parfaitement la force des mouvements anti-avortement, qui sont aussi très organisés à l'échelon international. C'est pourquoi la France devra affirmer, lors des prochaines Conférences internationales, l'exigence d'accès aux droits sexuels et reproductifs partout dans le monde.

En France aussi, l'Etat doit engager une telle dynamique, car les droits à l'avortement et la contraception font régulièrement l'objet d'attaques insidieuses. Il suffit de regarder Internet pour voir combien les mouvements anti-IVG y sont présents.

Les femmes doivent pouvoir exercer librement leurs droits à disposer de leur corps : c'est pourquoi une information objective de qualité doit être délivrée et que le Haut Conseil recommande dans le volet 1<sup>1</sup> de son travail sur l'IVG un dispositif global d'information et de communication à quatre piliers : site internet institutionnel, numéro de téléphone unique à quatre chiffres anonyme et gratuit, veille et animation, et campagne nationale d'information. Le volet 2 consacré à l'accessibilité dans les territoires et l'organisation des soins sera remis à Madame Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes, le 21 octobre.

<sup>1</sup> Retrouvez le Volet 1 du rapport sur le site du HCEfh : <http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/sante-droits-sexuels-et/actualites-53/article/information-sur-l-avortement-sur>